

Saint Andrea Paros Seaside Resort

Grèce > Paros

Départ: Paris

dès **1657€**

5 jours / 4 nuits

Départ Paris

Le 23/05/2026

Descriptif :

À 10 min du village et de son joli port de pêche et à proximité de la plage de Kolympithres, l'hôtel, construit face au golf de Naoussa, offre une vue panoramique sur la mer Égée et le relief avoisinant.

Les 56 chambres de l'hôtel sont réparties dans des bâtiments d'architecture cycladique, en 8 catégories. Elles disposent toutes d'un balcon ou d'une terrasse avec vue sur le jardin ou la mer, de la climatisation, d'un coffre-fort, d'un mini-réfrigérateur et d'un accès internet WiFi gratuit.

Les restaurants

Restaurant
Bar à la piscine

La restauration

Le restaurant propose une cuisine méditerranéenne de qualité préparée à base de produits locaux.

Le bar près de la piscine offre un espace de détente dans un cadre magnifique.

Equipement et infrastructure

Wi-Fi disponible dans les chambres
Climatisation (chambres)
Coffre-fort dans la chambre

Piscine

Piscine extérieure

Les sports et loisirs inclus

Piscine lagon en accès libre

Les compagnies aériennes

Les compagnies utilisées pour votre voyage ainsi que le trajet exact est communiqué dès la demande de devis

Les départs de province

Kuoni vous propose des préacheminements (aller et retour) à tarif préférentiel quelle que soit la compagnie de continuation, en complément de ceux présentés pour chaque programme. Les départs et retours doivent se faire obligatoirement de la même ville.

Notre prix comprend :

Le transport aérien sur vols réguliers ou vols low cost en classe touriste, lorsqu'ils sont mentionnés.
Les transferts entre les aéroports et les hôtels, lorsqu'ils sont mentionnés.
Le logement dans les établissements choisis en chambre double avec, selon le cas, le petit déjeuner, la demi-pension ou la pension complète, boissons non comprises, ou la formule tout compris.
Les taxes et surcharges aériennes incluses dans les prix publiés et susceptibles de modifications.

Notre prix ne comprend pas :

Les visites, excursions et spectacles facultatifs.
Les boissons, pourboires et toute dépense de nature personnelle.
Les assurances.